



**EXTRAIT DU REGISTRE
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2022

OBJET : N° 15bis

RAPPORTEUR : Madame GAILLARD

**INTITULE : RESIDENCE MOUCHOTTE. ECHANGES DE TERRAINS (ENV 1654M2)
VILLE DE CAMBRAI / CONCEPT DESIGN DEVELOPPEMENT POUR
L'AMENAGEMENT DES ABORDS**

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 29 Septembre 2022 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; Mme LABADENS ; Mme DROBINOHA ;
M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMEON ; M. DOBREMETS Adjoints au Maire ;
Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;
Mme LIENARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFÉDE ; Mme SAYDON ;
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme CHATELAIN ;
Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ; M. MAURICE ; Mme BURLET ;
M. LEROUGE ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

M. P.A VILLAIN qui a donné procuration à M.LE MAIRE
M. MOAMMIN qui a donné procuration à Mme DELEVALLÉE
M. BAVENCOFFE qui a donné procuration à Mme LABADENS
Mme CHARPENET qui a donné procuration à Mme LIENARD
Mme BRIQUET qui a donné procuration à Mme GAILLARD
Mme BERTELOOT qui a donné procuration à M. FLAMEIN
M. SIEGLER qui a donné procuration à Mme WIART
M. VAILLANT qui a donné procuration à M. DOBREMETS
M. SIMPERE
Mme DEMONTFAUCON

SECRETARE DE SÉANCE :

M. Alban DOBREMETS

Mesdames, Messieurs,

Le 17 décembre 2021, la Ville de CAMBRAI a vendu à la société CONCEPT DESIGN DEVELOPPEMENT l'ancienne résidence militaire RENE MOUCHOTTE (délibération du 14/12/2020) pour la valorisation de 93 logements.

A cette époque, la Ville avait convenu avec le futur acquéreur que les aménagements extérieurs ultérieurs nécessiteraient un échange, à surface égale, entre les parcelles cadastrées AN27 et AN28, la première propriété de la ville, et la seconde propriété de la société CONCEPT DESIGN DEVELOPPEMENT.

Le 8 avril 2022, le permis de construire pour les travaux de réhabilitation des bâtiments (traitements des façades et requalification des halls d'entrée) a été accordé. Les livraisons sont prévues fin 2023.

Aujourd'hui, l'acquéreur travaille sur la partie paysagère et l'échange peut s'opérer.

Il concerne une surface d'environ 1654 m² de la parcelle communale cadastrée AN27, parallèle à l'immeuble situé en façade de la rue Levêque, et de la parcelle cadastrée AN28. Cette dernière étant située à proximité et concomitante aux terrains IENA NETS, toujours libres à la vente, l'opération rééquilibre ainsi les emprises foncières.

Par ailleurs, cet échange va permettre d'augmenter la surface restant à céder sur la friche IENA NETS en la menant à 6 478 m² environ.

Les deux parcelles sont situées en zone UB du Plan Local d'Urbanisme.

Cette transaction foncière sans soulte, a été accordée par les Domaines le 15 septembre 2022, frais d'acte et d'arpentage restants à la charge du futur acquéreur.

Au vu des éléments ci-dessus, il vous est proposé de bien vouloir :

- décider de cet échange dans les conditions reprises ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tous documents se rapportant à cet échange avec la société CONCEPT DESIGN DEVELOPPEMENT, ou toute autre entité s'y substituant,

Adopté à l'unanimité

Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de Cambrai,
François-Xavier VILLAIN

Pour le Maire,
Mme Dominique GAILLARD
Adjointe au Maire déléguée au Cadre de Vie,
à l'Environnement et aux Travaux

Le Secrétaire de séance,
Alban DOBLETZ

